

# Au cœur de la mémoire de l'édition belge

Prix Victor  
Rossel

**S**aviez-vous qu'il existe une bibliothèque en Belgique qui garde la trace de tous les livres parus sur le territoire depuis 1966 ? Et qu'on y trouve aussi tous les ouvrages publiés par nos compatriotes depuis cette même date, peu importe le pays de publication ? Des kilomètres d'étagères réparties sur trois étages.

A la Bibliothèque royale de Belgique à Bruxelles, on surnomme cet endroit « la tour des livres ». Le 1<sup>er</sup> janvier 1966 entrait en vigueur une loi qui instituait que chaque parution, roman, recueil, manuel, bande dessinée, album, essai, etc., éditée en Belgique, doit se retrouver dans le dépôt légal, dans un objectif de conservation. C'est pour célébrer ces 50 ans que le prix Rossel sera décerné à la Bibliothèque royale.

« Dès que ça sort du cadre familial, on doit conserver un exemplaire au dépôt légal, précise Sophie Vandepontseele, la directrice des collections contemporaines. Aujourd'hui, c'est le principal instrument pour enrichir et développer les collections de la Bibliothèque royale. Les deux autres moyens sont les acquisitions et les dons. »

Qui lègue ces livres ? Les éditeurs ou les auteurs lorsqu'ils sont domiciliés en Belgique mais

publiés à l'étranger. Ce sont eux qui doivent faire la démarche. Peu le savent et la Bibliothèque royale veut diffuser l'info. Ainsi,

lors de la remise du Rossel le 1<sup>er</sup> décembre prochain, l'écrivain lauréat ira symboliquement déposer son ouvrage dans les rayons du dépôt légal.

Cette cave de l'édition belge concentre toutes les sortes de formats et de thématiques. Au hasard : une *Histoire de l'Afrique chrétienne* datant des années 60, un album de Pissou en néerlandais, un *Noël musical avec Winnie* ou un roman d'Amélie Nothomb... « *Même si l'auteur n'habite pas en Belgique et n'est pas publié dans le pays, on estime que certains noms sont incontournables dans le dépôt* », commente Sophie Vandepontseele.

Pas la peine d'essayer de se repérer dans ce classement : il n'a rien à voir avec celui d'une bibliothèque classique. Tout ici est

réparti en fonction de la date de publication et de la taille de l'ouvrage. La fiction côtoie les manuels de cuisine. De toute façon, personne, à part les employés de la bibliothèque, n'a l'autorisation de pénétrer dans cet antre.

Depuis 35 ans, Michel Fincoeur, le responsable de la prospection et du contrôle, arpente ces couloirs où reposent plus d'un million de publications. « Quarante mille ouvrages rentrent chaque année. Chaque monographie se retrouve en double exemplaire afin d'en laisser un disponible pour la consul-

tation. »

Parce que c'est bien là l'intérêt de ce dépôt. Outre l'aspect d'archivage et de conservation, l'endroit sert pour les chercheurs ou le quidam souhaitant lire sur place (il ne peut pas emprunter)

une publication sortie entre 1966 et 2016. « *Pour la petite histoire, lorsque les premiers dépôts légaux sont apparus à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, c'était une question de censure. On recensait les ouvrages pour mieux contrôler*. » A notre époque, selon la directrice des collections contemporaines, « *c'est surtout une façon de dresser le paysage de l'édition belge*. »

## Le défi numérique

Alors que la Bibliothèque nationale de France intègre les supports numériques dans son dépôt légal depuis une vingtaine d'années, ce n'est pas encore le cas chez nous. C'est donc l'objectif d'une nouvelle loi en ce moment finalisée. Les e-books vont entrer dans la réserve, qu'il existe ou non une version papier.

« *Chaque exemplaire devra être déposé parce que nous considérons que le papier et la version électronique sont deux objets différents*, précise Sophie Vandepontseele. *Cette loi, dont les conditions d'application seront fixées par un arrêté royal, concernera également les publications publiques en ligne et les supports physiques quels qu'ils soient.* »

Même si les livres numériques ne représentent pour l'instant

que 2,5 à 3 % de l'édition belge francophone (et 5,4 % de l'édition néerlandophone), c'est tout un pan de la création littéraire qui échappe à la mission de conservation du patrimoine de la Bibliothèque royale. L'institution souhaite réparer cet oubli au plus vite.

FLAVIE GAUTHIER

## INSOLITE

### Des livres aux drôles de formes

Que viennent faire des poulets tricotés dans la Bibliothèque royale ? Les livres d'artistes, en peau de bête ou avec des objets associés, rentrent aussi dans le cadre des publications à archiver. Un exemplaire (sur les dix qui existent) de *Kitchen* Baensch et Christine Dupuis se retrouve donc dans les réserves, comme beaucoup d'autres projets artistiques liés à la littérature.

A l'occasion des 50 ans du dépôt légal, la Bibliothèque royale sort des armoires quelques-uns de ces ouvrages uniques. Livres d'artistes atypiques, plus rares ou précieux sont présentés au public à l'occasion de cet anniversaire dans l'exposition itinérante « 50 years of print ». Celle-ci sera à la Bibliothèque royale du 28 novembre au 12 décembre 2016 et jusqu'en juin 2017 dans différentes bibliothèques du pays.

F.G.